

## La lettre d'information d'ALTYSE

N°11 - 19 Janvier 2005



Bonjour,

Veillez trouver ci-joint, des informations concernant ALTYSE.

Vos commentaires sont toujours les bienvenus pour une amélioration éventuelle de cette lettre. N'hésitez pas à nous faire partager vos attentes :  
adamis@adamis.com

### 1. Bouton « Recettes » d'ALTYSE.

Ce bouton permet la gestion de vos recettes, de vos impayés et de vos tiers payants. Les informations qu'il contient facilitent la tenue de votre comptabilité. Vous pouvez faire une recherche d'informations sur une date ou période précise pour votre activité et/ou celle de vos remplaçants.

L'affichage en pleine page est obtenu en double cliquant en plein champ. Pour revenir sur l'écran de sélection, un double clic suffit.

Rappel : Pour enregistrer le règlement d'une consultation, vous pouvez choisir entre plusieurs modes de règlements : espèces, chèque, Carte Bancaire, tiers payant sécurité sociale ou tiers payant complémentaire. Si aucun de ces modes n'est sélectionné, la consultation est considérée comme impayée.

#### A. Onglet « Listings » :

- Le bouton « **Dépôt de chèques** » permet d'imprimer des remises de chèques personnalisées avec votre en-tête, le nom et le numéro de compte de votre banque.
- Le bouton « **Honoraires perçus** » permet de visualiser les recettes réellement perçues par jour pour la période sélectionnée. Ces recettes sont réparties par colonnes (Espèces, Chèques, C.B., Tiers payants Sécu et tiers payants Mutuelles) et les totaux sont calculés.
- Le bouton « **Actes journaliers** » visualise tous les actes faits par jour pour la période sélectionnée. Pour chaque acte apparaissent le nom du patient, la nomenclature de l'acte, le tarif et pour information le mode de règlement (espèces, chèque, CB, impayé...).
- Le bouton « **Mode de règlement** » visualise par jour pour la période sélectionnée le total des consultations ayant comme mode de règlement espèces, chèques, CB, tiers payants sécu, tiers payants mutuelles et des impayés.

#### B. Onglet « Tiers payants » :

- Le bouton « **Dépôt des Tiers Payants** » visualise tous les tiers payants affichés par caisse, c'est-à-dire toutes les consultations ayant comme type de règlement « tiers payant sécu ou mutuelles » pour des FSE ou des feuilles de soins papier.
- Le bouton « **Pointage des Tiers Payants** » visualise la même liste des tiers payants non payés (des FSE ou feuilles de soins papier) et permet de les pointer c'est-à-dire signaler leur paiement.

Les tiers payants des FSE se pointent automatiquement.

Pour pointer les tiers payants des feuilles de soins papier, il faut :

- sélectionner le ou les tiers payants
- renseigner la date de paiement
- cliquer sur le bouton « Pointage des actes sélectionnés ».

Pour les actes pointés, la case « payé » de l'écran règlement des dossiers patients est cochée automatiquement.

- Pour visualiser les **Tiers payants déjà pointés et non pointés**, cliquer sur leurs boutons respectifs.

### C. Onglet « Impayés » :

- Le bouton « **Liste des impayés** » visualise la liste des impayés, la liste des tiers payants en attente de règlement et la liste des reliquats et trop perçus.
- Pour vérifier ces impayés, cliquer sur le bouton « **Vérification des impayés** ».

## 2. Interfaces avec Ag2035 et Ciel Compta Libérale.

A partir du bouton « Recettes », vous pouvez transférer vos recettes (espèces, chèques, CB et tiers payants pointés) vers les logiciels de comptabilité Ag2035 et Ciel Compta Libérale.

### Procédure de transfert :

- Cliquer sur le bouton « Recettes »
- Cliquer dans la barre des menus sur « Export vers... »
- Cliquer sur « AG 2035 » ou « Comptabilité Ciel »
- Sélectionner une période.
- La case « les recettes non transférées » est cochée par défaut. Pour les visualiser cliquer sur « Lister ».
- Cliquer sur « Transférer ».

## 3. ALTYSE COMPTABILITE 2035.

Le bouton « Comptabilité » permet d'accéder à la comptabilité générale d'Altyse pour éditer tous les états, listings de recettes et de dépenses selon différents affichages, ainsi que la 2035.

Un bouton « Transfert Recettes » permet de mettre à jour toutes les recettes enregistrées dans Altyse (totaux des espèces, chèques, CB et tiers payants pointés par jour) dans la comptabilité.

Il suffit alors d'enregistrer vos recettes non enregistrées dans Altyse et vos dépenses puis de cliquer sur le bouton « 2035 » pour éditer votre 2035.